

Permanence du Point Justice Jeunes au BIJ !



Vous avez entre 13 et 29 ans et avez besoin d'une aide juridique ?

Participez à la permanence du Point Justice Jeunes au BIJ (6 rue des Pierreuses) le **mercredi 2 février** de 13h30 à 17h.

La structure apporte gratuitement une information de proximité sur les droits et les devoirs, une aide aux victimes et des réponses à tous les problèmes juridiques et administratifs.

Inscription auprès du BIJ : 01 34 01 10 54 // coordinatrice-bij@chanteloup-les-vignes.fr